

Bulletin syndical

snes

Midi-Pyrénées



Du 02 au 26 mai élevez vos responsables



Un printemps en ordre de marche

Voilà un mois qu'un mouvement de protestation d'ampleur s'est levé contre la loi Travail. Le 31 mars, le million de manifestants a été dépassé et à Toulouse, ce sont plus de 50 000 manifestants qui ont défilé. Pour la première fois depuis longtemps, lycéens, étudiants, salariés du public et du privé se sont retrouvés pour dire « non » à une loi qui, en précarisant l'ensemble de la société, consacrerait un recul historique des acquis sociaux dans notre pays et plus généralement aussi pour mettre un frein à la dérive libérale d'un gouvernement qui n'en finit plus de trahir les aspirations de ses électeurs.

Le Snes-Fsu partie prenante

Le Snes, avec la Fsu, a dès le départ soutenu l'action des jeunes et a montré le lien entre la loi Travail et ses prolongements possibles dans la fonction publique. Il a insisté sur la nécessité

pour les collègues de s'engager dans la bataille pour obtenir une réorganisation totale de la politique gouvernementale, y compris en matière de salaire et sur la réforme du collège.

Une insupportable répression

Les actions menées par les lycéens et les étudiants dans la dernière période ont donné lieu à des violences inacceptables de la part des forces de l'ordre. Le Snes-Fsu les condamne et exige qu'il n'y ait aucune sanction scolaire contre les lycéens mobilisés. Il appelle les collègues à accompagner les mobilisations des lycéens en prenant tous les contacts nécessaires avec les organisations de la jeunesse.

Sur tous les fronts

Le mépris affiché par le gouvernement et notamment la ministre de l'éducation nationale conforte encore davantage le Snes-Fsu dans sa volonté de se battre. Il s'est adressé au Président de la République (cf. plus bas) pour qu'il rouvre les discussions sur le collège et il

compte articuler ce combat avec celui de la revalorisation salariale mais aussi, bien entendu, s'investir résolument dans le mouvement social qui se développe autour de la jeunesse.

Réforme du collège : abrogation

Le congrès du Snes-Fsu a réaffirmé sa détermination à obtenir le retrait de la réforme collège et la reprise des discussions. Après un an de bataille, le Snes-Fsu relance la mobilisation dans les établissements, autour des formations, et avec les parents. Il a décidé de s'adresser à ses adhérents pour les consulter sur les modalités d'action à privilégier dans la période pour organiser une nouvelle action nationale en mai.

Il s'agit donc de s'inscrire résolument dans l'action, dans nos revendications particulières, et c'est bien légitime, mais également au-delà, dans le mouvement social qui cherche sa voie en portant un espoir nouveau pour notre société qui refuse d'abdiquer ses victoires collectives et ses acquis sociaux.

Bernard Schwartz
Co-secrétaire général

Stages
voir
en page
12

Mandats du Snes-Fsu

Le saviez-vous ?

Les congrès du Snes sont toujours l'occasion d'interroger ou de revisiter les « mandats » ou grandes revendications de notre syndicat. Sans être exhaustif, quelques exemples qui figurent en bonne place :

- La scolarité à 18 ans : c'est le cas pour plus de 90 % des élèves, le Snes demande que l'État s'engage plus avant.
- L'élévation du niveau de recrutement et de

qualification des enseignants et CPE : indispensable dans une société dont le niveau de formation s'est accru fortement.

- L'intégration progressive du corps des certifiés dans le corps des agrégés revalorisé : unification par le haut en matière de salaire et de conditions de service.
- Les 3 voies du lycée : un combat permanent pour diversifier l'accès au bac à travers 3 grandes voies de réussite au lycée.

■ Le mouvement national : faire en sorte que le service public puisse être de qualité partout sur le territoire et que les personnels arrêtent de muter « à l'aveugle ».

■ La nécessité de lutter contre l'émiettement des forces syndicales en œuvrant à des rapprochements avec nos partenaires pour créer un « nouvel outil syndical » pour ensemble être plus forts.

Réforme du collège : adresse au président

Le Congrès de Grenoble s'est adressé très solennellement au président François Hollande pour qu'il « stoppe la réforme du collège » et qu'il entende les propositions du Snes-Fsu au nom d'une profession qui demande des changements de nature à favoriser la réussite de tous les élèves.

Il a rappelé que les collègues sont mobilisés depuis un an déjà et que le mutisme du ministère, face à leurs revendications, s'apparente à du mépris, pour une profession qui subit, en outre une « formation des personnels indigne de l'institution » et souvent inepte dans les contenus. Donner la priorité à la jeunesse, c'est aussi savoir écouter les personnels : « il est encore temps de les entendre ».



Un vent se lève

Voilà quelques jours que le congrès national du Snes-Fsu s'est refermé à Grenoble. Beaucoup l'ont qualifié de serein, tant la volonté commune des délégués a été de faire front, ensemble et résolument, contre tout ce qui menace, dans la période actuelle, le système éducatif bien entendu mais plus largement aussi, un modèle de société que d'aucuns rêvent de voir basculer enfin dans la précarité et le libéralisme à tout crin.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, un vent d'espoir se lève sur notre pays : il a débuté au printemps avec les premières mobilisations contre la loi Travail ; il a parcouru les grands boulevards des villes, il occupe les places... On cherche à le contraindre, on le repousse, il revient... Quelque chose se passe, et bien malin celui qui peut dire ce qu'il en sortira, du simple feu de paille à un embrasement général.

Dans tous les cas, pour le Snes-Fsu, la place de la profession est avec cette jeunesse qui ne choisit pas le rejet de l'autre et le repli sur un passé fantasmé mais qui, au contraire, s'insurge contre un avenir qu'elle refuse, tant il est peint avec les couleurs du renoncement et du désespoir. Cette jeunesse à qui on apprend, dès la prime enfance, les valeurs de la République et qui rêve aujourd'hui de les incarner par son affirmation confiante en un futur meilleur et plus fraternel.

Le Snes-Fsu a cinquante ans et il continue donc à s'engager résolument avec cette jeunesse et tous ceux qui luttent pour leurs droits et pour une transformation réelle de la société. Le congrès de Grenoble a décidé d'engager, en ce sens, une démarche résolue en direction de ses partenaires de lutte, ceux-là même qui défilaient le 31 mars avec les lycéens et les étudiants. Il s'agit de présent de créer une dynamique avec ceux qui aspirent à un syndicalisme, à terme réunifié, qui sera en mesure de peser de manière décisive sur les choix de société qui nous attendent.

La route est longue mais la volonté est forte.

Le 7 avril 2016

Gisèle Bonnet
Bernard Schwartz
Pierre Priouret
Co-secrétaires généraux



N° CPPAP : 1117 S 06278 - Prix au numéro : 1 €
Dépôt légal à parution - ISSN 1635-9558
Journal édité par le Snes : 2, avenue Jean-Rieux - 31500 Toulouse
Tél. 05 61 34 38 51 • Fax 05 61 34 38 38 - Mél : s3tou@snes.edu

Directeur de Publication : Jean-Louis Viguière - Rédactrice en chef : Monique Degos-Carrère
Avril-Mai 2016 - N° 354
Public-Imprim Midi-Pyrénées : Tél. 05 61 44 11 12



Regards croisés

Telles des centaines de fourmis...



Telles des centaines de fourmis qui portent sur leur dos les mandats de leurs académies, nous avons contribué la dernière semaine de mars à l'élaboration des mandats du Snes-Fsu pour ces 2 ans

à venir. Nous avons pénétré au cœur de la fourmilière dès le lundi soir pour n'en ressortir que le vendredi. Des heures de débats enflammés, d'échanges constructifs, de prises de paroles passionnées pour aboutir à la conception de textes qui étayeront nos actions.

La répartition du travail dans cette fourmilière est impressionnante : fourmis-représentantes de toutes les académies, fourmis-rapporteuses qui tranchent pour faire consensus, fourmis-présidentes de séances mais aussi fourmis-ouvrières chargées d'alimenter et de restaurer leurs congénères. Cette organisation bien huilée a commencé par les échanges qui ont eu lieu dans les établissements en Janvier et Février sur les 4 thèmes qui structurent nos mandats : « Réussir, du collège au lycée »,

« Revaloriser nos métiers et nos carrières », « Pour une société plus juste, plus solidaire et démocratique, pour une transition sociale et écologique juste » et « Pour un syndicalisme offensif, porteur d'unité et d'espoir ». Ces thèmes ont ensuite été portés par les représentants des établissements et débattus puis votés lors du congrès académique qui a lieu les 10 et 11 mars. C'est le résultat de ces votes qui a été porté à Grenoble lors du congrès national de la dernière semaine de mars.

C'était mon 1^{er} congrès national et je me suis sentie fière de ce fonctionnement vraiment démocratique qui permet de porter la parole de chacun de mes collègues avec qui je partage chaque jour le quotidien dans mon établissement. Continuons à construire ensemble !

Isabelle Richardeau
Néo congressiste



Une semaine d'échanges pour penser l'avenir



Le congrès, c'est un moment important, marquant, dans une vie militante.

Il permet, par une réflexion collective et démocratique, de revisiter nos mandats, de

les préciser et de s'en donner de nouveaux. Il donne aussi l'occasion de rencontrer, de revoir des camarades venant de toute la France dont certains sont devenus des amis, quand, comme moi, on participe à son 15^e congrès !

Son déroulé a sa part de rituel : ouverture par un secrétaire général, vote de l'ordre du jour, des commissions des mandats et des débats, etc.

Puis vient la journée de travail en commissions : les délégués y défendent, avec conviction et ténacité, les amendements adoptés par leur congrès académique qui n'ont pas été intégrés par les rapporteurs. Les débats se poursuivent en plénière, avec la succession de dizaines d'interventions. Et quand on sait la parole prolixe, parfois solipsiste de certains, on peut se méfier de ceux qui annoncent « je serai bref » !

Les votes donnent naissance à une inoubliable forêt de bras levés brandissant l'indispensable mandat, véritable sésame que le congressiste porte en permanence accroché à son cou ! Ces séances sont entrecoupées des interventions des invités nationaux et internationaux : cette année ceux de Grèce et de Turquie furent particulièrement et chaleureusement ovationnés.

La dernière matinée est consacrée à l'action (débat et vote) et au discours de clôture, le dernier pour Roland Hubert promis à une retraite prochaine.

Il y a aussi un congrès off : celui des couloirs, de l'espace informatique, des repas... et du bar, lieux d'échanges et de négociations, informels mais non moins intenses. Et des événements plus conjoncturels : manifestation contre la « loi travail » oblige, les travaux prévus la matinée du jeudi 31 mars ont été reportés de 21 heures à minuit (!), sacrifiant du même coup la « soirée libre » pour les délégués.

Pour conclure, je ne peux pas ne pas évoquer la séquence chargée d'émotion au moins pour les anciens, consacrée aux « 50 ans » du Snes : sous la houlette du maître de cérémonie Alain Dalançon de l'IRSHES, vidéo rétro et interventions d'anciens responsables, de Louis Astre à Monique Vuillat.

Mon dernier congrès ? Le prochain aura lieu en 2018 à Nancy dans l'académie où j'ai commencé ma carrière d'enseignant et de syndiqué. Alors ?

Jean-Louis Viguier
Vétéran

Les chiffres

592 C'est le nombre de congressistes, délégués, invités, membres affectés à l'organisation, représentant 31 délégations et la CA nationale.

480 C'est le nombre de votants lors de la validation des différents mandats

Du 02 au 26 mai 2016

**ÉLECTIONS A LA C.A. NATIONALE
A LA C.A. ACADÉMIQUE
ET AUX BUREAUX DÉPARTEMENTAUX**

votons !

En effet, tous les adhérents du Snes sont appelés à voter pour élire directement les nouvelles Commissions Administratives - CA - nationale et académique ainsi que les bureaux départementaux et choisir l'orientation qu'ils souhaitent donner à leur syndicat.

Organisées dans et par chaque S1 (section Snes au niveau de l'établissement), ces élections internes constituent un moment essentiel dans la vie démocratique du Snes.

Électeurs : tout syndiqué dont la cotisation a été payée au trésorier du S1 à la date du 02 mai peut et doit voter. Les cotisations payées par les votants devront être parvenues au S3 pour le lundi 02 mai au plus tard.

Période de vote :

Les votes auront lieu pendant la même période du lundi 02 mai au jeudi 26 mai 2016. Les dates du scrutin sont impératives. Le dépouillement dans les S1 aura lieu, au plus tard, le jeudi 26 mai. Il ne pourra être clos exceptionnellement avant la date fixée que si la totalité des syndiqués du S1 a voté.

En aucun cas le scrutin ne peut être prolongé après le 26 mai.

Trois ou quatre votes à émettre selon le cas

Attention :
un seul bulletin
pour tous
les votes

Deux votes nationaux

- 1) élection de la C.A. Nationale
- 2) élection des secrétaires de catégories

Un vote académique

Élection de la CA académique

Un vote
départemental
Élection du bureau départemental

Vote dans les sections d'établissement ou par courrier pour les retraités et isolés

1. Modalités du vote en établissement

Dans les S1, **chaque syndiqué vote sous double enveloppe** ; l'enveloppe intérieure contenant le bulletin ne doit comporter aucune mention, l'enveloppe extérieure cachetée doit porter **le nom, la catégorie et la signature du votant**.

Les votes doivent être remis au secrétaire de S1 et la feuille d'émargement signée sous peine de nullité.

Les secrétaires de S1 devront vérifier scrupuleusement que le nombre des signatures sur la feuille d'émargement correspond exactement au nombre d'enveloppes. Dans le cas où un syndiqué votant dans son S1 aurait été empêché de signer la liste d'émargement, l'enveloppe extérieure comportant nom, catégorie et signature sera transmise au S3 avec la liste d'émargement.

Les collègues absents de leur établissement pendant la durée du scrutin peuvent voter par correspondance, sous double enveloppe. Le matériel de vote devra être envoyé à ces camarades par le secrétaire de S1. Leur vote doit parvenir au S1 pendant l'ouverture du scrutin. L'enveloppe extérieure comportant nom, catégorie et signature sera transmise au S3 avec la liste d'émargement.

Dépouillement du vote dans le S1

La commission de dépouillement doit se réunir dès la fermeture du scrutin.

La commission doit comporter au moins deux membres. Les procès-verbaux de dépouillement seront signés par les membres de la commission (nom + signature).

Pour le dépouillement du vote, il est indispensable **de regrouper les enveloppes extérieures de vote par catégorie** avant de les décoller afin de vérifier le nombre de syndiqués votant dans chaque catégorie.

Les sections qui recueillent **moins de 5 votes** enverront directement au S3 les enveloppes de vote **NON OUVERTES** avec les feuilles d'émargement.

Transmission des résultats

Le S1 transmet au S3 un exemplaire de chaque procès-verbal de dépouillement (national, académique et départemental) et la liste d'émargement (éventuellement accompagnée des enveloppes extérieures correspondant aux situations particulières). Ces documents **doivent parvenir au S3 au plus tard le mardi 7 juin 2016 à 12 heures.**

2. Vote par correspondance

(Collègues isolés, retraités, ou S1 de moins de 5 adhérents).

■ Le matériel de vote sera envoyé directement au domicile.

■ Le vote s'effectue sous double enveloppe : l'enveloppe intérieure contenant le bulletin ne portant aucune indication, l'enveloppe extérieure T portant les indications suivantes : **vote, numéro du département, nom, catégorie, signature.**

■ Le vote doit être retourné au **Snes, 2 avenue Jean-Rieux, 31500 Toulouse**, dès la réception du matériel de vote et avant le 28 mai, cachet de la poste faisant foi.

■ Les enveloppes seront ouvertes par la commission de dépouillement après contrôle par le trésorier académique du paiement de la cotisation.

3. Dépouillement et résultat de l'ensemble des votes

Le dépouillement est public. Il aura lieu au siège du Snes (date consultable sur le site) 2 avenue Jean-Rieux, 31500 Toulouse.

Les résultats seront proclamés aussitôt, consultables sur le site académique du Snes (espace réservé aux syndiqués) et publiés dans bulletins académiques et départementaux suivant les élections.

École Émancipée

Pour une orientation alternative et combative

Depuis le dernier congrès du Snes Fsu, la politique néo-libérale du gouvernement s'accroît, les « contre-réformes » inspirées par le MEDEF et l'OCDE se bousculent, sur fond d'austérité budgétaire et salariale. Le Snes, par sa tendance majoritaire, a souvent privilégié la seule négociation. Il a manqué d'audace et de pugnacité dans l'action et de clarté dans ses choix, face à un gouvernement prétendument de gauche perçu comme un moindre mal. Il s'est enfermé dans un pseudo-dialogue social, minimisant les régressions contenues dans les projets gouvernementaux, en espérant infléchir des textes qui pourtant devaient être rejetés.

Au sein du Snes et de la Fsu, la tendance École Émancipée (ÉÉ) défend un syndicalisme alternatif, constructeur de rapports de forces offensifs pour contrer l'idéologie libérale et répressive depuis trop longtemps au pouvoir.

Un syndicalisme alternatif, c'est un syndicalisme qui :

- Combat le néo-capitalisme sous toutes ses formes pour tendre vers un monde commun juste et égalitaire, qui ne soit pas structuré par la seule question économique, la concurrence de tous contre tous et la loi du marché.
- Combat sans tergiverser la politique de ce gouvernement qui a renoncé à porter des valeurs de gauche comme le montrent par exemple le CICE, l'ANI, les lois sur l'état d'urgence, les projets de loi sur la déchéance de nationalité et sur le code du travail...
- A pour horizon une autre école dans une autre société.
- Rejette le projet d'école prescrit par le traité de Lisbonne ; l'ÉÉ milite pour une école polytechnique donnant accès à tous les savoirs pour tou-te-s ; elle défend un cursus commun le plus long possible, au moins jusqu'à 18 ans, à même de doter chaque citoyen-ne du plus haut niveau possible de formation initiale, pour qu'il-elle puisse s'émanciper intellectuellement et s'insérer socialement. Il faut pour cela penser une école qui offre réellement à tous les élèves la possibilité de réussir, et s'en donner les moyens budgétaires et pédagogiques.
- Revient sur la mastérisation, celle-ci n'ayant généré aucune hausse de salaire et s'étant accompagnée d'un appauvrissement de la formation : l'ÉÉ défend le retour du recrutement à la licence suivie d'une formation tant disciplinaire que professionnelle ambitieuse et rémunérée sur deux ans qualifiant au niveau master.

Être combatif, c'est :

- Agir pour fédérer les luttes et en être un moteur : par exemple, à l'hiver 2014-2015, le Snes ne s'est pas assez engagé contre la réforme de l'éducation prioritaire auprès des établissements en lutte alors qu'un élargissement aurait dû être tenté.
- Mobiliser les collègues le plus tôt possible en amont des négociations faute de quoi le Snes-Fsu en vient à accepter des compromis régressifs au nom de la logique du moindre mal.
- Se battre sans mégoter contre la répression qui s'abat de plus en plus durement sur les salarié-es en lutte du public comme du privé, et contre la criminalisation de l'action collective.

Il y a un an, le résultat aux élections professionnelles sonnait comme un avertissement pour le Snes qui y a connu un recul historique, recul qui soulignait l'incompréhension et la colère de nombreux collègues face à une stratégie syndicale, inaudible et peu convaincante.

Il est temps de revenir à la lutte et défendre des mandats ambitieux et porteurs d'alternatives.

Pour un Snes progressiste, combatif et déterminé, votez et faites voter École Émancipée

Liste EE-CAA- 2016 - 2018

ESQUERRE-MONTAGNINI Cécile	Certifiée	Clg Michelet	Toulouse	31
CHASSIN Yves	Certifié	LGT Rascol	Albi	81
AKIELEWIEZ Agnès	Certifiée	LGT Toulouse-Lautrec	Toulouse	31
CAILLAUD Julien	Certifié	Clg Olympe de Gouges	Montauban	82
PERILLAT Marie-Cécile	Certifiée	LGT Stéphane Hessel	Toulouse	31
DESWARTE Bernard	Certifié	LGT Matisse	Cugnaux	31
OLSCHEWSKI Sophie	Certifiée	Clg Clémence Isaure	Toulouse	31
VIDAL Bernard	Certifié	Clg Pierre Suc	St-Sulpice	81
BENNASSAR Laure	Copsy/DCIO	CIO Toulouse Rangueil	Toulouse	31
CHEVROLIER Cyrille	Certifié	LG Saint Sernin	Toulouse	31
ALVAREZ Céline	Certifiée	LGT Matisse	Cugnaux	31
LARCADE Bertrand	Certifié	LGT Raymond Naves	Toulouse	31
FARADONI Emmanuelle	COPsy/DCIO	CIO Toulouse Nord	Toulouse	31
PETIT Laurent	Certifié	Clg Marcel Aymard	Millau	12
CARRERE Lætitia	Certifiée	Clg Toulouse-Lautrec	Toulouse	31
CORDURIES Jérôme	Certifié	LPO Bellevue	Toulouse	31
DARROMAN Ingrid	CPE	LP Lautréamont	Tarbes	65
ROBELIN Mathieu	Certifié TZR	Lycée La Borde Basse	Castres	81
DOUDIES Hélène	Certifiée	Clg François Verdier	Lezat sur Lèze	9
BRIN Yannick	Certifié	LGT Aragon	Muret	31
BAUDIS Karine	Certifiée	Clg Maréchal Lannes	Lectoure	32
CORNAC Philippe	Certifié	Clg Marengo	Toulouse	31
MARTY Anne	Certifiée	Clg Daniel Sorano	Pins-Justaret	31
SAINT-MARTIN Loïc	Certifié	Clg Stella Blandy	Montesquieu Volvestre	31
SOULENQ Elodie	Certifiée TZR	Clg Jean-Jacques Rousseau	Labastide-Saint-Pierre	82
FREDIANI Christophe	Certifié	LGT Victor Hugo	Gaillac	81
BISCARROS Geneviève	Retraîtée			31
FREIGNEAUX Frédéric	Agrégé	LG Pierre Bourdieu	Fronton	31
GONCALVES Laurence	Certifiée	Clg Toulouse-Lautrec	Toulouse	31
DEHERMAN-ROY François	Certifié	Clg Jean Lurçat	Saint Céré	46
PREVOT Christine	Agrégée	LG Saint Sernin	Toulouse	31
DURETETE Arnaud	Agrégé	LGT Déodat de Séverac	Toulouse	31
TARRADE Céline	Agrégée	LGT Aragon	Muret	31
BIENVENU Pierre	Certifiée	Clg Georges Brassens	Montastruc la Conseillère	31
GARNIER Carole	CPE	LP Urbain Vitry	Toulouse	31
DOMERGUE René-Pierre	Certifié	LGT Rive Gauche	Toulouse	31
OLLER Camille	Certifiée	LGT Toulouse Lautrec	Toulouse	31
ROUGE Laurent	Certifié	Clg Paul Valéry	Séméac	65
PEREZ Corinne	Certifiée	Clg Voltaire	Colomiers	31
AFONSO Sandrine	Certifiée	Clg Stella Blandy	Montesquieu Volvestre	31
PARIS Pierre Guillaume	Certifié	LGT Bourdelle	Montauban	82
BRIN Flora	Certifiée	Clg Louisa Paulin	Muret	31
PERIE Patrick	Certifié	LG Fermat	Toulouse	31
GRANIER Catherine	Retraîtée			31
HEDDE Dominique	COPsy	CIO Castres	Castres	81
BINOT Cyril	Agrégé	Clg du Plantaurel	Cazères	31
VIDAL Anne	Certifiée	LPO Bellevue	Toulouse	31
BORRAS Frédéric	Certifié	LGT Stéphane Hessel	Toulouse	31
NAVARRO Éveline	Certifiée	Clg Michelet	Toulouse	31
GANSINAT Denis	Certifié	LGT Victor Hugo	Gaillac	81
VIDAL COBOS Dominique	Agrégée	LG Saint Sernin	Toulouse	31
PECH Jean-François	Agrégé	LGT Matisse	Cugnaux	31
CLOAREC Nathalie	Certifiée	Clg Paul Valéry	Séméac	65
SICARD Elia	Certifiée	LGT Toulouse-Lautrec	Toulouse	31
PARET Vincent	Agrégé	LGT Rive Gauche	Toulouse	31
CAMPEDEL Chantal	Certifiée	LPO Bellevue	Toulouse	31
DADILLON Laurent	Certifié	LGT Déodat de Severac	Toulouse	31
POTELLE Pauline	Certifiée	Clg Stella Blandy	Montesquieu Volvestre	31
DESMOULINS Valérie	Certifiée	LGT Aragon	Muret	31
CHAMAYOU Bernard	Retraité			31

Unité et Action

Pour un syndicalisme offensif, rassembleur, et porteur d'espoir

Nous tenons tout d'abord à remercier tous les adhérents pour la confiance qu'ils ont bien voulu témoigner, à travers le vote massif en faveur du rapport d'activité académique, à tous les militants qui œuvrent au quotidien pour informer, accompagner dans leur démarche, défendre les adhérents, et plus largement évidemment l'ensemble de la profession.

Le temps est à présent venu de s'exprimer sur l'avenir proche de notre organisation et plus précisément sur l'équipe de militants qui aura la charge d'animer la section académique du Snes Toulouse pour les deux ans à venir.

Nous vous demandons par conséquent de confirmer les résultats du vote du rapport d'activité par un vote Unité & Action aux élections internes de ce mois de mai.

Nécessité de la lutte émancipatrice et responsabilité syndicale : voilà ce qui fonde la démarche syndicale d'« Unité et Action » qui cherche toujours à poser un regard lucide et sans complaisance sur la situation.

Informer, expliquer, débattre, proposer, construire les conditions de l'unité, sans jamais renoncer à nos propres revendications, sans en rabattre sur nos demandes, quel que soit l'interlocuteur gouvernemental, voilà la démarche d'Unité & Action.

C'est pourquoi « Unité et Action » regroupe des militants(e) s qui se retrouvent, dans leur diversité, autour de principes partagés :

- toujours partir du vécu quotidien des personnels, être à l'écoute de leurs préoccupations et de leurs aspirations.
- accompagner et défendre les personnels au quotidien,
- rassembler les collègues, construire les revendications et les mobilisations avec eux.

Ces principes sont dictés, pour nous, militants UA, par la conviction que c'est la capacité du syndicat à inscrire l'action dans la durée et pour cela à toujours y impliquer le plus grand nombre de collègues, qui conditionne sa pertinence et ses chances de succès.

Nous nous proposons pour les deux ans à venir, à travers une liste renouvelée largement et tendant vers la parité, de poursuivre et approfondir notre engagement quotidien :

- en renforçant notre section académique (implantation dans les départements, renouvellement des équipes, communication...) et en cherchant de la sorte à rendre notre fonctionnement plus efficace encore pour répondre mieux et plus vite aux adhérents et aux collègues...
- en nous battant résolument avec les collègues, contre toutes les politiques régressives, notamment celles menées contre le système éducatif
- en étant force de critique, de contestation, mais aussi de proposition dans toutes les instances où nous représentons le Snes-Fsu, et aussi dans l'espace public afin de défendre notre projet de transformation sociale

Si pour vous partagez ces convictions, ces objectifs et cette démarche, votez pour les candidats de la liste Unité et Action !!

Liste UA-CAA- 2016 - 2018

SCHWARTZ Bernard	Certifié	Collège Georges Brassens	Montastruc-la-Conseillère	31
PRIOURET Pierre	Agrégé	Lycée Stéphane Hessel	Toulouse	31
DEGOS-CARRÈRE Monique	Certifiée	Collège Michelet	Toulouse	31
CLUZEL David	Certifié	Lycée Louis Rascol	Albi	81
RIOS Carine	Certifiée	Collège J.P. Rambaud	Pamiers	09
RICHARDEAU Isabelle	Certifiée	Collège Pierre Bayle	Pamiers	09
PUECH Valérie	Certifiée	Lycée Ozenne	Toulouse	31
MANIBAL Christophe	Agrégé	Lycée Rive Gauche	Toulouse	31
MURATI Laurent	Agrégé	Lycée Pyrène	Pamiers	09
LAGARDE Sylvain	Agrégé	Lycée Monteil	Rodez	12
GOURBIER Catherine	CPE	Lycée Marie Curie	Tarbes	65
FRANÇOISE Yves	Certifié	Lycée Champollion	Figeac	46
PETIT Jocelyn	Certifié	Lycée Alain Fournier	Mirande	32
FOUCAMBERT Benoit	Certifié	Collège Jean-Jaurès	Albi	81
ANDRIEU Olivier	Agrégé	Lycée Bourdelle	Montauban	82
THEULÉ Monique	Retraîtée			65
MONTELS Pierre	Certifié	Lycée Henri Matisse	Cugnaux	31
TRESSENS Hélène	Certifiée	Collège Carco	Villefranche-de-Rouergue	12
DAGOUE Jean-Pierre	Certifié	Collège J. Auriol	Villeneuve-Tolosane	31
SICART Estelle	Agrégée	Lycée Vincent Auriol	Revel	31
ESTALRICH Guillaume	Certifié	Collège Pierre Bayle	Pamiers	09
LARONDE Christophe	Contractuel	Collège Raymond Badiou	Toulouse	31
LEBRUN Guillaume	Certifié	Collège Antonin Perbosc	Auterive	31
DAUPHIN Martine	CPE	Lycée Jules Michelet	Montauban	82
NARANJO Michel	Agrégé	Lycée Monteil	Rodez	12
CABRIT Florence	Agrégée	Lycée Jean Lurçat	Saint-Céré	46
GIRARD Manuel	Certifié	Collège l'Impérial	Luzech	46
GIBERT Anne	Certifiée	Collège Haut Lavedan	Pierrefitte Nestalas	65
ARRIEU Valérie	Certifiée	Lycée Alain Fournier	Mirande	32
DUFAUX Blanche	Certifiée	Collège Pierre de Fermat	Toulouse	31
VIGUIER Jean-Louis	Retraité			46
MAFFRE Émilie	Certifiée	Collège Kervallon	Marcillac Vallon	12
PRAT Benjamin	Certifié	LOP Hotellerie&Tourisme	Toulouse	31
BELOTTI Cécile	Certifiée	Lycée Pierre Bourdieu	Fronton	31
AUBERTIN Benoit	CPE	Lycée Paul Mathou	Gourdan-Polignan	31
BRENGOU Jacqueline	Retraîtée			31
TROGNON Hervé	Certifié	Lycée Louis Rascol	Albi	81
GIRAUT Karine	Agrégée	Collège Bellevue	Toulouse	31
AVILÉS Rafael	Certifié	Collège Ingres	Montauban	82
LLASERA Lina	Certifiée	Lycée Saint Sernin	Toulouse	31
LAUNET Jérôme	Certifié	Collège Rosa Parks	Toulouse	31
PICOT-BONHOMME Anne-Marie	Certifiée	Collège Gambetta	Cahors	46
FERNANDEZ Eric	Certifié	Collège J.P. Rambaud	Pamiers	09
ROMUALE Christophe	Certifié	Collège Saint-Jory	Saint-Jory	31
POULOU Marc	Certifié	Collège Paul-Valéry	Séméac	65
MARCO Stéphanie	Certifiée	Lycée Toulouse Lautrec	Toulouse	31
VIÉ Gérard	Retraité			82
ALCARAZ BOUSQUET Marianne	Certifiée	Lycée Foch	Rodez	12
BERTRAND Jean-Marc	Certifié	Lycée Louis Vicat	Souillac	46
LACORRE Brigitte	CPE	Collège J.P. Rambaud	Pamiers	09
JARRY Thomas	Agrégé	Lycée Bellevue	Toulouse	31
FOUCRAS Audrey	Certifiée	Lycée Champollion	Figeac	46
MARTY Céline	Certifiée	Collège Galilée	La Salvetat Saint Gilles	31
CHARTON Nathalie	Certifiée	Collège Pierre Bayle	Pamiers	09
OUHAYOUN Juliette	Agrégée	Lycée Bellevue	Toulouse	31
GLEIZES Jacques	Certifié	Lycée Paul Mathou	Gourdan-Polignan	31
RAYNAL Cécile	Certifiée	Lycée Foch	Rodez	12
BURLION Jules-Marie	Certifié	Collège du Girbet	Saverdun	09
LAPEYRE Béatrice	Certifiée	Collège Desaix	Tarbes	65
BONNET Gisèle	Certifiée	Lycée Rive Gauche	Toulouse	31

Défense des personnels

Postes adaptés de courte durée

Encore trop peu de possibilités

Le 9 mars, les élus du personnel étaient convoqués au Rectorat pour examiner l'attribution des PACD et des PALD (postes adaptés de courte et de longue durée). Les représentants du Snes conseillent les collègues concernés pour monter leur dossier en amont, interviennent en groupe de travail pour échanger avec la DPE sur le traitement global de ces situations et suivent ensuite les collègues dans les autres démarches, liées à leur reconversion, auprès du rectorat.

Ces postes sont attribués après avis du médecin conseiller technique de la Rectrice à

des collègues dont l'état de santé ne permet plus d'exercer leur ancienne fonction d'enseignant.

Les collègues concernés peuvent rencontrer des conseillers mobilité carrière qui les aident à trouver une nouvelle voie professionnelle. Certains vont être reclassés dans l'administration, d'autres vont quitter l'Éducation Nationale. Ainsi, quelques collègues décident d'une reconversion ou passent des concours pour entrer dans la fonction publique territoriale, par exemple.

47 postes PACD seulement sont attribués dans l'académie de Toulouse, auxquels s'ajoutent 20 PALD pour des collègues affectés au CNED.

Cette année, 35 demandes d'entrée en PACD ont été portées à notre connaissance, 17 ont été refusées, quelques demandes étaient en attente d'un avis du comité médical départemental sur l'aptitude à exercer les fonctions d'enseignant. 20 collègues ont obtenu leur maintien en PACD (affectation renouvelable deux fois).

6 demandes de PALD ont été formulées et 3 ont reçu une réponse positive pour des collègues affectés au CNED.

Valérie Puech et Karine Giraut
Secteur Santé



Congé Formation

Toujours autant d'attente !

Le groupe de travail validant l'attribution des congés formation pour la prochaine rentrée scolaire s'est tenu le vendredi 25 mars dernier.

Le nombre total de mois de formation n'a malheureusement pas changé (424). Ce nombre, fixé par la loi, est un pourcentage de la masse salariale. Par contre les demandes ont progressé de 5 % cette année (720 demandes). Il faut donc, suivant les matières, en être à sa 8^e ou 9^e demande pour avoir satisfaction.

Toutes matières confondues, 42 collègues ont obtenu leur congé pour la rentrée prochaine.

Que vous ayez ou non obtenu un congé, le Rectorat vous contactera au cours du mois d'avril. Si vous n'êtes pas d'accord avec le barème retenu, demandez une correction auprès de la DPE du Rectorat, sans oublier de mettre le Snes en copie. Dans tous les cas, conservez précieusement le document envoyé par le Rectorat.

Si vous décidez de vous désister, vous ne perdrez pas vos points, à condition d'avoir un motif valable (à voir avec le Rectorat). Dans ce cas, votre congé sera attribué, dans votre matière, au premier non pris.

Changement pour l'année prochaine, les enseignants étant à égalité de barème seront départagés en fonction de leur ancienneté générale de service en tant que fonctionnaire. Petit rappel : vous pouvez vous interrompre dans vos demandes, sans perdre les points acquis.

Hélène Tressens et Jean-Pierre Dagou
Secteur Carrière Certifiés

Liste d'aptitude agrégés

C'est un peu mieux

Réunie le 15 mars dernier en présence de la Rectrice, la CAPA « Liste d'aptitude au corps des agrégés » a été l'occasion pour les commissaires paritaires de la Fsu (Snep, Snes et SNEsup) de revenir sur la tentative de l'administration d'inscrire l'ancien dernier une candidature qui n'avait pas été évoquée en commission. Nous avons fermement rappelé notre attachement au paritarisme : il ne nous paraît en aucune manière acceptable que la liste arrêtée en CAPA soit modifiée a posteriori, au risque que cette promotion perde beaucoup de crédit.

Nous avons pris acte de l'augmentation cette année du nombre de promotions

possibles au niveau national et nous avons constaté avec satisfaction l'augmentation du nombre de candidats promus nationalement pour notre académie en 2015. Nous y voyons l'effet du travail fructueux engagé par nos élus. Ce travail s'appuie sur une vérification de tous les dossiers de candidatures et sur le suivi personnalisé des adhérents nous ayant envoyé leur fiche syndicale.

Cependant, nous pouvons encore améliorer les résultats. Dans notre académie, les retards d'inspection sont encore importants, en particulier en Espagnol, S2I, Anglais et EPS. Des nominations plus transparentes et plus équilibrées pourraient être obtenues par la mise en place d'un barème, ce qui

mettrait davantage d'égalité de traitement dans l'étude des dossiers. C'est une autre de nos revendications.

Dans le respect du mandat que nous ont confié nos collègues, nous avons ainsi formulé au cours de la CAPA de nombreuses propositions afin que le plus grand nombre possible de certifiés de l'académie soit proposé et promu ensuite en CAPN.

Pour plus d'informations sur l'accès au corps des agrégés par LA :

carriere.agreges@toulouse.snes.edu

Thomas Jarry
Secteur Carrière Agrégés

Rentrée 2016 en Haute-Garonne

Des postes oui.. mais en morceaux !

Au CTSD* de préparation de la rentrée 2016, l'IA* 31 annonçait qu'il prévoyait de créer l'an prochain 70 postes en collège : ça compense les suppressions, c'est insuffisant au total certes, mais l'effort est louable. Toutefois, en creusant un peu dans ces créations, quelle ne fut pas notre surprise quand nous nous sommes aperçus que près de 40 % de ces créations (27/70) étaient des postes à complément de service ! Vous avez bien lu ! L'IA crée des postes à 12 heures par ci et 6 heures par là ; 9 heures au collège de telle commune et 9 heures dans telle autre... Ce n'est pas un phénomène nouveau, mais il a pris cette année une ampleur qui nous inquiète (en 2013 seulement 2,8 % des postes créés en collège étaient concernés).

Cette petite musique, c'est tout bénéfique pour l'administration :

■ 1^{er} temps de la valse : l'IA 31 affiche un bon chiffre de création de postes. En cette

*IA : Inspection académique

*CTSD : Comité technique spécial départemental (instance réunissant l'IA et les syndicats)

période de lutte contre la réforme du collège, c'est un argument souvent utilisé pour montrer que tout va bien.

■ 2^e temps : l'administration gagne du temps et de la rentabilité sur la gestion des TZR. Plus besoin de courir derrière les remplaçants, ce sont des collègues en poste fixe qui occuperont désormais les compléments de service.

■ 3^e temps : en implantant ce type de poste, on offre aux chefs d'établissement l'outil managérial ultime : « vous ne voulez pas faire d'heures supplémentaires ? C'est vous qui prendrez le poste à complément de service ». « Vous ne voulez pas participer à tel EPI ? c'est vous qui prendrez le complément de service », etc.

En revanche pour les enseignant-e-s, c'est perdant/perdant. Celle ou celui qui arrivera sur ce poste n'est pas près d'en sortir, car contrairement aux TZR, il n'accumulera que très peu de points et sa prochaine mutation ne sera possible que dans plusieurs années. En attendant, il enseigne dans des conditions dégradées.

Le Snes-Fsu 31 est intervenu lors du CTSD pour dénoncer cette situation et continuera le combat pour pousser l'IA31 à renoncer à ce type de pratiques.

Cécile Esquerré-Montagnini, Pierre Montels
S2 adjoints Haute-Garonne

Des chiffres

60 milliards d'euros nets/an. C'est le montant estimé de la fraude fiscale pour la France chaque année (fourchette de 60 à 80 milliards d'euros/an).

A comparer avec :

10 milliards d'euros le déficit de la Sécurité Sociale en 2015.

1,2 milliard d'euros (brut) d'augmentation du point d'indice pour toute la fonction publique en juillet 2016.

Les mots de l'Éduc

EPI

Traditionnellement associé à la mèche de cheveux rebelle, forcément sur le sommet du crâne et qui nous nargue certains matins difficiles (m'attrapera ? m'attrapera pas ?), ou bien encore à la gerbe de cette céréale symbole d'abondance, l'EPI pose question. Dans l'Éducation Nationale, ce n'est pas ça du tout. C'est beaucoup plus sérieux, forcément. A condition de le décrypter, évidemment. Il s'agit d'abord d'un émième acronyme, dont notre institution a le secret. Certes il donne lieu à des jeux de mots bien pratiques, dans les manifs : « pas d'EPI sans blé », « retrait de la réforme EPI c'est tout » etc.

Mais là n'est pas l'essentiel. Que cache l'EPI ?

Pour tout dire, l'EPI a un petit air de déjà-vu, de TPE, voire même pour les plus anciens, un léger parfum d'IDD revisité. De plus comme tout arrive en même temps au collège, faudra-t-il choisir entre l'EPI et l'AP ? L'EPI pour avoir l'AP ? Ou l'AP sans EPI ?

Et puis va-t-il s'imposer dans tous les EPLE cet EPI ? dans les REP aussi ? et les REP + ? (ex-ECLAIR, ex-RAR, ex-ZEP et j'en oublie sans doute). Ou sera-t-il réservé à certaines classes, certains niveaux, faute d'arriver à maîtriser cette usine à gaz ? Y aura-t-il des classements d'EPI, des EPI dorés ?

Suivre une goutte d'eau jusqu'en Patagonie, ou convoquer le Kinder pour séduire les masses, est-ce sérieusement de l'EPI ? Qu'en disent les IPR ? Et l'ESPE ?

Si « ce qui se conçoit bien s'énonce clairement », alors nous ne sommes pas sortis de l'auberge, avec ou sans EPI.

Monique Degos-Carrère
rédactrice en chef

NB : le ou la collègue qui aura déchiffré sans aide les acronymes cités est sur la bonne voie, il ou elle peut espérer une NBI* de récompense, car le PIR**, lui, n'est vraiment pas sûr !

NBI* : nouvelle bonification indiciaire
PIR** : point d'indice revalorisé

NOUVEAU

Stage histoire et géographie

Ouvert à tous

Nouveaux programmes en collège : comment ont-ils été élaborés ?

Quels changements ? Quels en sont les axes majeurs ?

Mise en place simultanée sur tous les niveaux : que faire ?

Et les EPI ?

Animé par Amelie Hart du secteur contenus du Snes national et avec la participation de collègues de l'académie

Mardi 07 juin 2016

de 9 heures à 16 heures

au Snes 2 avenue Jean Rieux 31500 Toulouse

Autorisation d'absence à adresser le 06 mai au plus tard à Madame la Rectrice

et inscription obligatoire sur le site du Snes

www.toulouse.snes.edu

Venez nombreux

RAPPEL

Stage groupe métier

Reprenre la main sur nos métiers par une réflexion entre pairs

Jeudi 19 mai 2016

de 9h30 à 16h30 - au siège du Snes, 2, avenue Jean-Rieux à Toulouse

Les syndiqués intéressés sont les bienvenus.

Stage : comprendre et préparer sa retraite

Tout ce que vous devriez savoir sans avoir pensé à le demander !

Vendredi 27 mai 2016

de 9h30 à 16h30 - au siège du Snes, 2, avenue Jean-Rieux à Toulouse

Stage réservé aux syndiqués

Pour rejoindre le Snes

Tél. 05 61 34 38 51

Fax 05 61 34 38 38

2, avenue Jean-Rieux

31 500 Toulouse

Métro François Verdier

Permanences

tous les après-midis

de 14 à 17 heures

Adresse électronique générale :

s3tou@snes.edu

Syndicalisation :

tresorerie@toulouse.snes.edu

Carrière

(avancement, promotion, notation) :

carriere.certifies@toulouse.snes.edu

carriere.agreges@toulouse.snes.edu

Mutations ou affectations :

mutations@toulouse.snes.edu

Stagiaires :

stagiaires@toulouse.snes.edu

Non-titulaires :

nontitu@toulouse.snes.edu

CPE :

cpe@toulouse.snes.edu

Santé :

sante@toulouse.snes.edu

Personnels-Vie scolaire :

aedmise@toulouse.snes.edu

Retraites :

retraites@toulouse.snes.edu

COPSY :

copsys@toulouse.snes.edu

Stages syndicaux :

formation.syndicale@toulouse.snes.edu

Collège :

college@toulouse.snes.edu

Lycée :

lycee@toulouse.snes.edu

Site académique
www.toulouse.snes.edu